

CAP Accompagnant au Grand Age (CAP AAGA)

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

MAISON FAMILIALE RURALE -
MFR DU SUD CHARENTE
Isabelle FERNANDES
05.45.64.02.83
isabelle.fernandes@mfr.asso.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarie(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

Cette formation en alternance de niveau 3 (ex niveau 5) permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer son activité : - Auprès des Personnes âgées accueillies en structures sociales et médico-sociales, publiques ou privées. Il assure des activités : - Services et entretien de l'environnement collectif de la personne : - Mise en place et service des repas - Remise en état des matériels et des espaces collectifs - Entretien du linge - Promotion de l'autonomie de la personne : - Dans les actes essentiels de la vie quotidienne - Entretien de la sphère privée. Afin de favoriser et/ou de maintenir l'autonomie de la personne, l'accompagnement envisagé est adapté aux capacités, habitudes de vie mais également à la culture de l'utilisateur. Le professionnel accompagne la personne dans la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne, sociale, en fonction de ses capacités et de ses choix. Il participe à la mise en œuvre du projet personnalisé dans le cadre d'un travail d'équipe. Le titulaire du CAP Agent Accompagnant au Grand Age exerce ses tâches sous l'autorité d'un responsable hiérarchique. Il applique les règles d'hygiène et de sécurité. Il adopte une attitude professionnelle adaptée dans le respect de l'intimité de la personne et de ses croyances.

Contenu et modalités d'organisation

Enseignements professionnels : Bloc 1 : Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne Assurer la mise en place et le service des repas - Maintenir et remettre en température des préparations culinaires élaborées à l'avance. - Mettre en place des éléments nécessaires au service et dresser l'assiette - Servir le repas en toute conformité Remettre en état les matériels et entretenir les espaces collectifs - Desservir l'espace repas - Gérer le matériel de l'espace plonge - Réaliser l'entretien journalier et périodique des espaces collectifs Entretien du linge : - Gérer le linge sale - Assurer le suivi du linge sous-traité - Laver, sécher, repasser et plier le linge - Réaliser des travaux de réfection du linge ou de suivi - Distribuer et ranger le linge Compétences transversales : - Adopter une posture professionnelle adaptée - Prendre en compte la dimension santé et sécurité au travail - Adopter un regard critique sur sa pratique professionnelle - Travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire, communiquer au sein de cette équipe - Respecter l'organisation et les protocoles établis - S'adapter à une situation imprévue Bloc 2 : Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé Promouvoir l'autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne - Réaliser une réfection de lit inoccupé - Favoriser le confort, le sommeil et le repos - Contribuer aux activités motrices - Solliciter et aider la personne pour : son bien-être socio-esthétique, se vêtir et se dévêtir et la prise des repas - Préserver la continence - Surveiller l'état de la personne et intervenir en conséquence Entretien et personnaliser la sphère privée - Nettoyer et décontaminer les espaces privés dans le cadre de l'entretien journalier et périodique - Contribuer à la personnalisation de l'espace privé Compétences transversales : - Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle. - Identifier le cadre de son intervention - Prendre en compte le degré d'autonomie de la personne - Identifier les ressources et les contraintes techniques de son intervention - Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention - Établir une relation

...
Commentaires sur la durée hedmomadaire Des allègements ou dispenses sont possibles en fonction des diplômes antérieurs pour les enseignements généraux et/ou professionnels.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

CAP agent accompagnant au grand âge - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

TP ADVF DEAES

Calendrier des sessions

| Numéro Carif | Dates de formation | Ville | Organisme de formation | Type d'entrée | CPF | Modalités |
|-----------------|--------------------------------|--------------------|---|------------------|-----------------|---|
| 00429243 | du 01/09/2024 au 30/06/2026 | Montmoreau (16) | MAISON FAMILIALE RURALE - MFR DU SUD CHARENTE | | Non éligible |  |
| 00556948 | du 01/10/2025 au 16/06/2027 | Champniers (16) | MAISON FAMILIALE RURALE - MFR DU SUD CHARENTE | | Non éligible |  |